

Comité de relations de travail
Secteur formation professionnelle
2022-2023

Procès-verbal de la rencontre du 18 mai 2023 à 9 h
tenue à la salle 14 du CA de Saint-Félicien
du Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets
Sous la présidence d'Audrey Piquette.

1. MOT DE BIENVENUE

Audrey Piquette souhaite la bienvenue à tous.

2. PRÉSENCES

Audrey Piquette, Sébastien Gaudreault, François Delisle, Sylvain Boutin, Gratién Gagnon, Julie Morin et Mario Simard.

ABSENCE : Nick St-Pierre.

OBSERVATEUR : Stéphane Bouchard.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sébastien Gaudreault propose l'acceptation de l'ordre du jour.

VOTE : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 1^{ER} NOVEMBRE 2022

Gratién Gagnon propose l'acceptation du procès-verbal de la réunion du 1^{er} novembre 2022.

VOTE : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DU 1^{ER} NOVEMBRE 2023

Au point 13, 80 heures ATP-perso+, Mario explique que les enseignants du secteur de la FP sont les seuls à ne pas avoir eu de formation en lien avec la nouvelle tâche. Il propose donc d'aller dans les centres où cela semble plus complexe en début d'année scolaire 2023-2024.

Au point 14, Amplitude, Concernant l'amplitude du Centre de formation professionnelle de Roberval, on remarque que les demandes ont été respectées et que l'ouverture du centre se faisait déjà de 7 h à 17 h, mais que le tout a été officialisé.

Au point 16, Dates des prochaines rencontres, Audrey Piquette précise que la rencontre prévue le 14 février n'a pas eu lieu et que celle du 3 mai a été déplacée à aujourd'hui.

6. DÉPÔT DU CALENDRIER SCOLAIRE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE 2023-2024

Audrey Piquette dépose le calendrier scolaire de la formation professionnelle 2023-2024 (joint au présent procès-verbal).

7. DÉPÔT DE L'ORGANISATION SCOLAIRE 2023-2024

Audrey Piquette dépose les documents de l'organisation scolaire 2023-2024 (joints au présent procès-verbal) et en fait la présentation. Elle mentionne qu'un poste sera ajouté en comptabilité pour la prochaine année. François Delisle donne quelques précisions concernant la fermeture du plateau de travail en comptabilité au Centre Le Retour de Saint-Félicien. Il explique que les gens se retrouveront dans les centres de Roberval et Dolbeau. Il mentionne également qu'il ouvrira 3 soirs de 3 heures par semaine pour de l'enseignement en ligne. Les DEP en secrétariat et en comptabilité offriront ce nouveau service.

8. DEMANDES DE MUTATION

Audrey Piquette mentionne que la date limite pour faire une demande de mutation est le 19 mai 2023 à 16 heures.

9. SOLDE DU BUDGET DE PERFECTIONNEMENT CONVENTIONNÉ

Audrey Piquette dépose le solde du budget conventionné en 2022-2023 (joint au présent procès-verbal).

10. RÉGULATEURS DE CONTRAT

La partie syndicale explique le nouveau principe de régulateurs de contrats à la FP. Selon le travail fait par la partie syndicale, il serait possible d'ajouter 4 postes supplémentaires en FP pour la prochaine année scolaire.

Les endroits à privilégier sont les suivants :

- Mécanique automobile
- Comptabilité
- Conduite de machinerie lourde en voirie forestière
- Abattage et façonnage des bois

La partie patronale doit faire de son côté des vérifications et nous faire un suivi concernant nos demandes. Les postes seront ajoutés le 1^{er} juillet 2023.

11. TRANSPORT DES ÉLÈVES

Mario Simard explique l'entente intervenue entre les deux parties concernant le transport d'élèves pour les DEP en conduite de machinerie lourde en voirie forestière et en abattage et façonnage des bois. C'est-à-dire que 50% du temps de déplacement en présence élèves soit reconnu en tâche éducative et que l'autre 50% soit reconnu en ATP.

12. CALENDRIER 180-190 JOURS

Le CPEE a opté pour maintenir le statu quo concernant les modification au nombre de jours au calendrier scolaire pour les quatre DEP suivants :

Calendrier de 180 jours : DEP en abattage et façonnage des bois

DEP en conduite de machinerie lourde en voirie forestière

DEP en travail sylvicole

Calendrier de 190 jours : DEP en aménagement de la forêt

13. VARIA

Aucun point n'est traité en varia.

14. DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine rencontre est prévue pour le 11 octobre 2023 à 9 h au Complexe administratif de Saint-Félicien.

15. LEVÉE DE LA RENCONTRE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10 h 07.